

LISTE DES PIECES A FOURNIR : Demande D'admission exceptionnelle au séjour

<p>Vous devrez présenter les originaux et fournir les photocopies des documents mentionnés . TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE Les documents doivent être présentés dans l'ordre demandé</p>	<p align="center">Cadre réservé à l'administration</p>
<p>Passport (page relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et au visas) A défaut autre justificatif (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire,..)</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>Acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre)</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois : - Facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location ou quittance de loyer ou taxe d'habitation) -Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois -Si vous êtes hébergé par un particulier : ■ Attestation de l'hébergeant datée et signée ■ Copie de la carte d'identité ou de séjour de l'hébergeant ■ Acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet)</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>4 photographies d'identité récentes (format 35mm x 45mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005 (pas de copie et non découpées)</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est marié et ressortissant d'un État autorisant la polygamie)</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>Formulaire dûment complété daté et signé par le demandeur</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>50€ en timbres fiscaux a titre de l'acquittement du droit de visa de régularisation (droit du par l'étranger entré irrégulièrement ou ne disposant pas de visa requis ou séjournant irrégulièrement)</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p>
<p>Motifs exceptionnels ou considérations humanitaires ■ justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle en France (minimum 1 par semestre) : visa, documents émanant d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire, impôts, aide médicale de l'état...), à défaut tout document émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements, bulletins de salaires, certificats médicaux...) ■ justificatifs permettant d'apprécier les "considérations humanitaires" ou les "motifs exceptionnels" : lettre expliquant les conditions humanitaires particulières , durée de présence en France, exercice antérieur d'un emploi, volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle, documents relatifs à des services rendus dans le domaine culturel, sportif, associatif, civique, économique, etc...</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/></p> <p align="center"><input type="checkbox"/></p>

Liens personnels et familiaux proches en France

■ **justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle en France** (minimum 1 par semestre) :

visa, documents émanant d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire, impôts, aide médicale de l'état...), à défaut tout document émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements, bulletins de salaires, certificats médicaux...)

■ **justificatifs de la possession de l'essentiel des liens personnels et familiaux en France** :

- liens matrimoniaux et filiaux : extrait d'acte de mariage, extraits des actes de naissance des enfants avec filiation, copie du PACS et attestation de non dissolution de moins de 3 mois... ;

- liens parentaux et collatéraux : extraits d'actes de naissance des parents et de la fratrie avec filiation, jugement d'adoption ou de tutelle ;

- liens professionnels ou personnels : contrat de travail, fiches de paie, participation à la vie locale, associative etc.

■ **justificatifs du séjour régulier en France des membres de la famille** : copie du titre de séjour ou de la carte d'identité

■ **justificatifs de l'entretien de relations certaines et continues avec les membres de la famille installée en France** : enfants, concubin (justificatifs sur au moins 2 ans si le concubin est français) ou partenaire pacsé (justificatifs de vie commune sur au moins 2 ans en cas de PACS avec un ressortissant étranger ou 1 an en cas de PACS avec un français)

■ **nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine** : tout document probant, justificatifs de domicile de la famille restée à l'étranger, actes de décès des membres de la famille à l'étranger....

■ **justificatifs sur les conditions d'existence du demandeur** (revenus, salaires, relevés bancaires...)

■ **justificatifs d'insertion dans la société française** : attestations de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc...

Étudiant

■ **inscription** émanant d'un établissement d'enseignement, public ou privé d'enseignement supérieur, ou organisme de formation professionnelle. Le suivi de cours d'enseignement à distance en auditeur libre ne confère pas la qualité d'étudiant.

■ copie de votre **visa d'entrée en France**, le cas échéant

■ **diplômes et relevés de note** depuis l'entrée en France

■ **justificatifs de moyens d'existence suffisants** : les ressources financières doivent être au moins égales au montant de l'allocation d'entretien mensuelle de base allouée aux boursiers du gouvernement français :

- attestation bancaire de versement régulier à hauteur de 615€ par mois, ou de solde créditeur suffisant pour permettre de disposer de 615€ par mois, ou les 5 derniers relevés de compte bancaire français attestant de ces disponibilités

- en cas de ressources fournies par un tiers : attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse, ou si vous êtes pris en charge, attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis + copie de la pièce d'identité du garant + 3 dernières fiches de paie du garant + avis d'imposition du garant

Salarié / travailleur temporaire

■ **CERFA 15186*03 "demande d'autorisation de travail pour conclure un contrat de travail avec un salarié étranger résidant en France" + annexes** dûment complétés par l'employeur se proposant de vous embaucher procurant un revenu minimum équivalent au SMIC mensuel (les contrats aidés, comme le contrat d'insertion, ne permettent pas d'accéder à cette procédure)

■ **lettre rédigée par l'employeur** motivant votre recrutement et détaillant les fonctions exercées, diplômes et compétences nécessaires

■ **extrait K bis ou K à jour, ou copie de la carte d'artisan de l'employeur**

■ **copie des statuts de la société** devant vous employer s'ils existent

■ **projet de contrat de travail**

■ **copie du dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales** adressé à l'organisme chargé du recouvrement + le cas échéant, **copie du dernier bordereau de versement des cotisations à la caisse des congés payés**

■ **copie des justificatifs des recherches effectuées par l'employeur** pour recruter un candidat déjà admis sur le marché du travail

■ **vos curriculum vitae et justificatifs de vos qualifications et expériences professionnelles**

■ le cas échéant, **copie des diplômes, titres et autorisations permettant l'exercice de cette activité salariée**

■ **preuves d'exercice antérieur d'activité salariée** depuis votre entrée en France (bulletins de salaire, attestation Pôle Emploi, avis d'imposition sur le revenu correspondant aux périodes de travail) + attestation de concordance d'identité établie par l'employeur si vous avez utilisé une autre identité pour travailler

■ **justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle continue en France :** (minimum 1 par semestre)

visa, documents émanant d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire), à défaut documents émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements, bulletins de salaire, certificats médicaux...)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Parent d'enfant étranger mineur scolarisé

■ **justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle en France** (minimum 1 par semestre) :

visa, documents émanant d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire, impôts, aide médicale de l'état...), à défaut tout document émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements, bulletins de salaires, certificats médicaux...)

■ **acte de naissance de l'enfant ou pages correspondantes du livret de famille**

■ **certificats de scolarité de l'enfant depuis son entrée en France**

■ si vous ne résidez pas avec l'enfant mineur, **justificatifs suffisamment probants établissant que vous contribuez effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant** (dans les conditions de l'article 371-2 du code civil) depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans

preuve apportable par tout moyen : versement d'une pension, achats destinés à l'enfant de nature alimentaire / vestimentaire / frais de loisirs / éducatifs / jouets, preuves de participation à l'éducation des enfants (hébergement régulier, intérêt pour la scolarité de l'enfant, présence affective réelle, attestation de la PMI / directeur de crèche / enseignant de l'enfant, attestation de la CAF...)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Cadre réservé à l'administration :

N° AGDREF :

: Dossier complet

: Dossier incomplet (Au besoin, date du courrier demandant les pièces complémentaires : / / /)

Fiche de renseignement demande de titre de séjour

Date de dépôt :

- Première demande**
- Renouvellement**
- Changement de statut**

Motif de la demande :

NOM : Prénom :

NOM d'épouse : Date de naissance :

Numéro étranger (coté vertical droit) :

Lieu de naissance : Pays de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Numéro de portable :

Adresse mail :

Date de votre dernière entrée en France :

Passeport : Date de validité : Fin de validité :

- En possession d'un visa** **Démuni de visa**

Situation matrimoniale

- Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Union libre

Date du mariage, pacs ou concubinage :.....

NOM / Prénom du conjoint :.....

Date de naissance :.....Lieu de naissance :.....

Pays de naissance :.....Nationalité :.....

Lieu de résidence :
.....
.....
.....

Numéro étranger (le cas échéant):.....

Profession :.....

Vos enfants

NOM Prénom	Date de naissance	Ville et Pays de naissance	Nationalité	Lieu de résidence

Autres membres de votre famille (en France et à l'étranger)

NOM Prénom	Date de naissance	Nationalité	Lieu de résidence	Lien de parenté

Situation professionnelle

Disposez-vous actuellement :

D'une promesse d'embauche ? Oui Non

D'un contrat de travail ? Oui Non

Avez-vous déjà travaillé en France ? Oui Non

Profession et/ou formation en France	Profession et/ou formation dans le pays d'origine

♦ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

♦ **Les documents d'état-civil rédigés en langue étrangère doivent être traduits en langue française par un traducteur interprète agréé près d'une cour d'appel.**

♦ **En cas de 1^{re} demande et si vous êtes en situation irrégulière sur le territoire français : 50 € en timbre fiscaux dématérialisés sont demandés.**

♦ **Pour tout renouvellement, prendre rendez-vous sur le site de la préfecture : www.correze.gouv.fr**

♦ **Se présenter avec les originaux et les photocopies des documents d'état-civil lors des rendez-vous.**

♦ **À envoyer au Bureau des étrangers**

♦ **Courrier à envoyer avec accusé de réception**

Je joins à cette demande l'ensemble des pièces nécessaires à son examen. Je suis informé que d'autres documents pourront éventuellement m'être demandés ultérieurement.

le.....

Fait à Tulle

Signature

cadre réservé à l'administration

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
(à remplir obligatoirement)

Entourez la bonne réponse

Langue française : lue : OUI - NON parlée : OUI - NON écrite : OUI - NON

Autres langues :

.....lue : OUI - NON parlée : OUI - NON écrite : OUI - NON

.....lue : OUI - NON parlée : OUI - NON écrite : OUI - NON

.....,.....lue : OUI - NON parlée : OUI - NON écrite : OUI - NON

.....lue : OUI - NON parlée : OUI - NON écrite : OUI - NON

Cours de français : OUI - NON

Si oui, en quelle année :

et combien de temps :

Études supérieures en France : OUI - NON

Si oui, diplômes obtenus :

♦Le niveau A1 est exigé pour les cartes de séjour pluriannuelle (justificatifs l'appui ainsi que le contrat d'intégration républicaine CIR)

♦Le niveau A2 est exigé pour les cartes de résident de 10 ans (justificatifs l'appui ainsi que le contrat d'intégration républicaine CIR)

Date :

Signature :

Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Article 441-6 du code pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire d'obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

Article 441-7 du code pénal :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui. »

Date :

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

né le : _____ à : _____

m'engage sur l'honneur à respecter les principes qui régissent la République française.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Les étrangers en situation régulière ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les français sauf le droit de vote qui reste attaché à la nationalité et doivent respecter les lois et principes de la République française. Qu'elle sanctionne ou qu'elle protège, la loi est la même pour tous, sans distinction d'origine, de race ou de religion. L'égalité entre hommes et femmes est un principe fondamental de la société française.

Fait à Tulle, le

signature

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :.....

: **DECLARATION DE NON-POLYGAMIE (Afghanistan, Algérie, Angola, Arabie-Saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Birmanie, Brunei, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Djibouti, Égypte, Émirats Arabes Unis, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Indonésie, Irak, Iran, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Laos, Liban, Liberia, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Qatar, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo)**

Déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République Française est conforme à la législation française et que je ne vis pas en situation de polygamie/ de polyandrie sur le territoire français.
Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et document présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour pourront faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.
Signature :

Déclaration de communauté de vie

Je soussigné(e)
Déclarant(e) : M. ou Mme
Né(e) à
conjoint/conjointe
Né(e) à
Domicilié(é) :

Déclarent sur l'honneur en présence du représentant du préfet de Corrèze que la communauté de vie est toujours effective.
Signature du/de la déclarant(e) Signature du/de la conjoint(e)

DEMANDE DE CARTE DE RESIDENT (fondement L.314-93° du CESEDA)

Je sollicite une carte de résident sur la base de l'article L.314-93° du CESEDA puisque je suis marié(e) depuis au moins 3 ans avec un(e) ressortissant(e) de nationalité française, qui séjourne régulièrement en France, la communauté de vie entre les époux n'a pas cessé depuis notre mariage, mon conjoint a conservé la nationalité française et, lorsque le mariage a été célébré à l'étranger, il a bien été transcrit préalablement sur les registres de l'état civil français.

A cet effet, je produis l'ensemble des pièces afférentes à cette demande.

DEMANDE DE CARTE DE RESIDENT (fondement L.314-8 du CESEDA)

Je sollicite une carte de résident sur la base de l'article L.314-8 du CESEDA puisque je suis depuis 5 ans sur le territoire français en situation régulière, sous couvert d'une des cartes de séjour : vie privée et familiale, visiteur, passeport talent (hors salarié en mission), activité professionnelle (hors travailleur saisonnier et stagiaire).
A cet effet, je produis l'ensemble des pièces afférentes à cette demande.

Date :/...../...../

Signature :

DÉCLARATION DE NON-ABSENCE

Je soussigné·e Monsieur, Madame (Rayer la mention inutile) :

Nom : (Nom de jeune fille pour une femme) :

Épouse : (le cas échéant)

Prénom :

né(e) le à (Ville et pays de naissance) :

de nationalité :

Déclare sur l'honneur, ne pas avoir séjourné·e :

- Plus de trois années consécutives hors de France, au cours des 10 dernières années, si je suis titulaire d'une carte de résident de 10 ans ou d'un certificat de résidence algérien de 10 ans.

- Plus de 3 ans hors de l'Union européenne ou 6 ans hors de France, au cours des 10 dernières années, ou n'avoir pas acquis le statut de résident longue durée-CE dans un autre État membre de l'UE, si je suis titulaire d'une carte de résident longue durée-CE.

J'ai connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation. Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le :

Signature du(de la) déclarant·e :